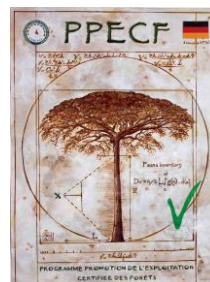


Formulaire de demande de Co-financement
 A renvoyer à l'adresse ppecf.comifac@gmail.com



à travers la KFW



PARTIE I

1. COORDONNEES DU CANDIDAT

Nom de l'organisation / société	Prosygma SARL
Nom du contact	Soh Ndeh Jean
Adresse	BP 8021 Douala Cameroun
Téléphone	(237) 233 400 187/+237 699 91 95 76
Fax :	
E-mail :	sohndeh@prosygma-cm.com

2. TITRE DE L'INTERVENTION PROPOSEE

Evaluation technique et financière pour la mise à niveau des systèmes de traçabilité et de gestion durable des forêts des entreprises membres du syndicat UFIGA au Gabon.

3. STATUT INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE DU CANDIDAT

Prosygma Cameroun est une SARL Créée en 2010, spécialisée dans les applications web et mobiles.

Située à Douala, sur l'Avenue de l'indépendance, elle est constituée d'une équipe de 25 collaborateurs, informaticiens et forestiers permanents et de nombreux consultants.

Ses solutions logicielles sont utilisées au Cameroun, Maroc, Bénin, Gabon, RCA et en RDC dans des projets aussi bien publics que privés.

4. EMPLACEMENT GÉOGRAPHIQUE DE L'INTERVENTION

PAYS	REGION / PROVINCE	NOM UFA /UGF (pour les concessionnaires)
Gabon	Ensemble du pays	

5. DATES PREVISIONNELLES, DUREE, BUDGET, FINANCEMENT DEMANDE

Date début	Date fin	Du 01 /08 /2019 au 30 /09 /2019
Durée		30 jours
Budget estimé		30 580€

6. RESUME DU PROJET (une page maximum)

Dans les années 2009-2010, en raison de l'opérationnalisation qui semblait prochaine du SIGIF au Cameroun, les entreprises Pallisco et CIFM ont pris la décision d'améliorer leur outil de gestion de manière à être parées pour faire face éventuellement aux nouvelles exigences de traçabilité et de légalité.

C'est dans ce cadre qu'elles ont fait appel, en 2011, à Prosygma. De ce partenariat naitra Pallitracks, une application web de gestion et de traçabilité forestière. D'abord limitée aux grumes, l'application sera progressivement améliorée pour assurer la couverture de l'ensemble des activités de l'entreprise jusqu'à l'exportation et la facturation tout en garantissant l'intégrité de la chaîne de traçabilité aussi bien en grumes qu'en débités.

En 2014, une première licence sera commercialisée à FIPCAM. Par la suite CUF, CAFECO, Dino et FILS, SEEF, le groupe Khoury adopteront les uns après les autres la même application. A ce jour, c'est un total de 10 entreprises et 5 forêts communautaires qui utilisent l'application au Cameroun et en RDC. Par ailleurs, à l'échelle nationale, l'application a été également adaptée pour gérer les forêts de Cèdres au Maroc, les plantations de Teck au Bénin et la traçabilité des bois qui entrent dans la zone économique de Nkok au Gabon.

Entre temps au Gabon, les autorités ont pris des orientations fortes en faveur de la bonne gouvernance forestière, qui se sont confirmées encore récemment lors de la prise de fonction du nouveau ministre des forêts qui souhaiterait que dans les de années à venir l'ensemble de la profession soit certifié. Ce qui implique de disposer d'un système de traçabilité fiable.

Au regard de ces orientations politiques et en s'appuyant sur l'opportunité que représente un logiciel comme PALLITRACKS, l'UFIGA souhaite mettre à niveau ses membres pour répondre aux exigences du Gabon en matière de gestion responsable de sa ressource forestière.

L'objectif du projet est d'implanter la solution logicielle Pallitracks dans un panel d'entreprises, de manière à constituer une « masse critique » qui obligerait l'ensemble de la profession à harmoniser les pratiques de gestion responsable et d'assurer l'origine des bois par une traçabilité performante, capable de fournir aux services de l'Etat, toutes les données dont il a besoin pour le pilotage de l'exploitation des ressources forestières, sur les plans économique, fiscal et environnemental.

La présente demande de financement a donc pour objectif de financer la première étape de ce projet qui consiste à faire une analyse AFOM (Atout Faiblesse Opportunité Menace) de chaque entreprise, de manière à identifier de manière précise ce qu'il faudrait investir pour un déploiement réussi de la solution logicielle. Ceci implique, au moins, d'analyser, les points suivants :

- Le matériel informatique actuel des entreprises et les mises à niveau nécessaires ;
- La qualité des connexions internet disponibles sur les chantiers ;
- Les problèmes logistiques pour l'acheminement et la gestion du matériel de traçabilité ;
- Le niveau et la qualité des ressources humaines dédiées à la gestion des données ;
- Le niveau d'organisation actuelle la chaîne de traçabilité ;
- L'interface à créer avec le futur système national
- Etc...

Par ailleurs, cette évaluation sera aussi l'occasion de soumettre au ministère des forêts, les mécanismes possibles de mise à disposition des données pour le futur système national et l'éventuelle dématérialisation des supports papiers dans la chaîne logistique

Le rapport produit doit permettre d'avoir une idée claire de la faisabilité du projet et le coût à supporter pour acquérir les licences d'utilisation, l'implantation du logiciel et les formations des utilisateurs.

A cet égard, il faudra probablement envisager, dans les coûts de déploiement, la mise en place d'un support technique à Libreville, pour au minimum deux années.

PARTIE II : L'INTERVENTION

Section 1 : CONTEXTE

7. MOTIVATION DE L'INTERVENTION (150 mots maximum)

UFIGA réunit une quinzaine d'entreprises. Certaines d'entre elles sont certifiées, d'autres sont en voie de le devenir (en particulier à travers le processus d'accompagnement des entreprises par le PPECF (composante « coaching »)) et quelques-unes n'ont pas encore amorcé le processus. Quelque-soit le groupe, les méthodes de collecte, de traitement et de stockages des données sont très disparates, allant du simple tableur Excel jusqu'à l'usage performant d'un logiciel spécialisé.

Ces fortes disparités pourraient à terme constituer une faiblesse de la filière, face à une intensification des contrôles (RBUE) et pour la mise en place par l'état du système national de traçabilité qui devra être alimenté par les données venant des entreprises.

8. CONTEXTE DE L'INTERVENTION (150 mots maximum)

Le secteur forestier du Gabon est en pleine mutation. En effet, la volonté politique nationale annoncée par le Président de la république et confirmée récemment par le nouveau ministre des forêts est d'assainir la profession et d'avancer vers la bonne gouvernance et à terme la certification de l'ensemble des forêts du pays.

C'est dans ce contexte que UFIGA a pris les devants et souhaiterait que ses membres soient à l'avant-garde de cette mutation, à travers, notamment, l'adoption d'un outil commun de suivi de la traçabilité.

A ce titre, l'adoption de Pallitracks, du fait de sa conception, ses références et la possibilité d'interconnexion avec la version paramétrée pour la zone économique de Nkok, a été identifiée comme, l'action prioritaire à soutenir.

Ce dernier point est d'autant plus important que l'exportation en grume étant interdite au Gabon, une partie non négligeable de la production en grumes arrive à Nkok et est traité via le logiciel Pallitracks déjà installé là-bas sous le nom de TRACER- IWOODDATA.

Fortement orienté vers l'urgence d'un résultat immédiat, UFIGA a fait le choix de s'épargner le coût et le temps d'une étude comparative avant d'opter pour une solution logicielle.

9. DEFINITION DE L'OBJECTIF POURSUIVI(500 mots maximum)

L'objectif de cette étude est donc d'évaluer dans quelles conditions le déploiement collectif de Pallitracks sur un panel d'entreprises, membres du groupement pourrait être réalisé.

Au terme de cette étude, on devrait pouvoir :

- 1) Chiffrer le type et le coût des licences Pallitracks à acquérir pour chaque entreprise ;
- 2) Chiffrer les besoins en équipement individuel : PC, internet, terminaux, etc.
- 3) Chiffrer les besoins en équipement commun (imprimantes à codes- barres, logiciel à codes- barres ou QrCodes, étiquettes de traçabilité) ;
- 4) Identifier et localiser les personnels à former ;
- 5) Identifier les procédures opérationnelles à réviser ;

- 6) Définir les autres valeurs ajoutées accessibles que l'harmonisation des systèmes de traçabilité et gestion permettrait de réaliser ;
- 7) Indiquer aux entreprises le coût récurrent qu'elles devraient prendre en charge à l'issue du projet ;
- 8) Pour les entreprises qui ont déjà un système de traçabilité satisfaisant, les modules à ajouter pour arriver à établir une passerelle avec TRACER-IWOODDATA installé à NKOK ou encore le futur système national ;
- 9) Avec le ministère des forêts : valider le type d'interface à établir avec le futur système national et les étapes de ce processus ;
- 10) Avec le ministère, discuter de la faisabilité à moyen terme de la dématérialisation des supports papiers pour le transport des produits bois ;
- 11) Avec les organismes certificateurs, comprendre comment on peut profiter de cet opportunité pour vulgariser le référentiel des principaux certificats présent au Gabon notamment le OLB, FSC , PAFC etc.

10. BENEFICIAIRES ET PARTIES PRENANTES (400 mots maximum)

Les bénéficiaires de cette étude sont au nombre de 3 :

- 1) UFIGA en sa qualité d'organisation professionnelle serait informée sur le coût pour la mise en œuvre de son projet d'harmonisation des bonnes pratiques dans la profession ;
- 2) Le ministère des forêts aurait un document support pour savoir si son objectif d'arriver à moyen terme à la traçabilité puis la certification des forêts au moins avec un panel très représentatif des entreprises est réalisable
- 3) L'entreprise qui pourrait ainsi identifier les besoins en investissement qu'elle devrait consentir pour se mettre à niveau par rapport aux exigences très prochaines de l'administration

Les parties prenantes

- UFIGA : initiateur du projet, assure la coordination de l'évaluation et soutient Prosygma pour la définition du cadre logique et son déploiement sur le terrain ;
- Les entreprises membres d'UFIGA qui et qui sont intéressées par l'approche et disposées à priori, à consentir d'investir dans un nouveau système de traçabilité ; Certaines d'entre elles sont déjà dans un processus de coaching PPECF (BSO, TTIB, ASI, SBL, SOMIVAB) ou vont l'être à bref échéance (BH). La quasi-totalité intègre spécifiquement la mise en place d'une procédure et d'un outil performant de traçabilité forêt et Usine. L'étude proposée cadre donc parfaitement avec des besoins déjà identifiés par PPECF au Gabon.
- Les experts en certification présents au Gabon qui aideront l'équipe à bien cerner les référentiels dont l'application doit contribuer à simplifier l'appropriation, et à élargir le marché potentiel. En effet, si l'application intègre bien les exigences des référentiels des certificats FSC et OLB, ce n'est pas encore le cas pour le PAFC.
- L'état Gabonais via le Ministère des forêts qui se montre favorable à cette démarche qui va dans le sens de ses ambitions, et qui devra prendre part active pendant la phase de déploiement pour exploiter les données qui pourraient être mises à sa disposition et accompagner le processus d'amélioration progressif des bonnes pratiques dans la profession et améliorer la justice fiscale entre les sociétés

Section 2 : L'INTERVENTION

11. QUEL EST LE DEGRE D'INSERTION DE L'INTERVENTION DANS UNE DEMARCHE D'ECOCERTIFICATION ? (200 mots maximum).

La maîtrise de la ressource disponible est la première étape vers la gestion durable. A ce titre, conçu pour une entreprise certifiée FSC et OLB, Pallitracks est entièrement orienté vers cet objectif, c'est pourquoi c'est devenu un outil référence pour de nombreuses entreprises qui investissent sur fonds propres pour l'acquérir. Avec l'ajout en fin 2018 de son module de légalité, l'application permet de suivre aisément les exigences des principaux certificats de légalité et/ou de traçabilité. La première étape du travail dans l'application commence à l'inventaire d'exploitation géoréférencé qui permet au responsable de s'assurer que les arbres à exploiter sont dans les limites de son assiette de coupe et pour la suite, l'application veille à simplifier le suivi de la traçabilité de tous les produits exploités sans pour autant réduire son rôle d'outil de gestion quotidien : production, stock, transport, commercialisation, transformation.

Pour illustrer ce propos, depuis l'installation de l'application les entreprises Pallisco, Fipcam, CUF, ont passé haut la main tous les audits FSC ou OLB, sans la moindre DAC majeure sur le système d'informations. Mieux encore, après avoir échoué son audit de certification en 2013, faute de système de traçabilité fiable, c'est l'acquisition du logiciel qui a permis à FIPCAM de faire certifier ses forêts en 2014.

De plus, l'office national du bois du Bénin (ONAB) a pour ambition de certifier ses forêts à long terme. C'est dans cette optique que l'office a sollicité de la FAO un appui pour faire acquisition du logiciel qui pour elle était une étape préalable pour la démarche de certification. Installé depuis 2015 et géré de manière autonome par l'Office, le logiciel y a été installé sous le nom de baptême « ONATRACK ». Le présent projet d'évaluation est donc une étape logique de la démarche d'éco certification et le contexte politique du Gabon, s'y prête particulièrement bien.

12. EN QUOI L'INTERVENTION REpond-ELLE AUX OBJECTIFS GENERAUX DU PPEFC? (200 mots maximum)

Consultez les notes directives pour obtenir des informations sur les domaines thématiques du PPEFC et son cadre logique en annexe IX des conditions particulières

13. HYPOTHESES & RISQUES (200 mots maximum)

Indiquer les mesures d'atténuation des risques.

Le principal risque ici, c'est que l'évaluation soit tronquée en raison de l'objectif très ambitieux pour un délai aussi court.

En effet, habituellement, pour le déploiement de Pallitracks, dans une seule entreprise, la mission d'évaluation dure entre 5 à 10 jours de terrain auxquels il faut ajouter 5 jours pour mettre en forme le cahier des charges, les contrats et le planning de réalisation.

Or, ici, on parle de 15 entreprises avec des localisations géographiques très différentes, et des niveaux d'organisation aussi disparates, s'il faut consacrer 10 jours par entreprise le projet d'évaluation sera très long et coûteux ce qui peut être prohibitif pour l'ensemble du projet.

La solution préconisée est de s'appuyer fortement sur UFIGA pour :

- 1) Organiser tous les RDV en amont ;
- 2) Proposer le meilleur itinéraire pour voir le maximum de concessions en faisant le moins de trajets entre les entreprises ;

- 3) Dispatcher les questionnaires en avance pour que les responsables puissent préparer toutes les réponses avant l'arrivée de l'équipe d'évaluation ;
- 4) Tant que faire se peut, réunir les responsables des entreprises pour des présentations et des réunions collectives ;

A titre indicatif, le calendrier serait le suivant :

- Jour 1 : Arrivée à Libreville et réunion UFIGA en préparation de la rencontre avec les membres
- P.S. : location véhicule à organiser
- Jour 2 : Réunion avec les DG des 15 sociétés membres à Libreville
- Jour 3 : présentation au Ministre des E & F du programme ainsi qu'au projet Appui à la Filière Forêt Bois (si c'est l'AFD qui va appuyer)
- Jour 4 & 5 : Par route : Départ de Libreville à Ndjolé (209 km) – Visite BSO (scierie + forêt) – une bonne demi-journée de voyage et 1,5 jours sur place (nuit sur site BSO)
- Jour 6 & 7 : Par route : Départ Ndjolé à Oyem (466 km) – Visite TTIB (scierie + forêt) – Une bonne demi-journée de voyage et 1,5 jours sur place (nuit sur site TTIB)
- Jour 8 & 9 : Par route : Départ Oyem à Makoukou (533 km) – Visite TBNI (scierie + forêt) – Une bonne demi-journée de voyage et 1,5 jours sur place (nuit sur site TBNI)
- Jour 10 et 11 : Par route : Départ Makoukou à Biliba (???) – Visite SOMIVAB/CFA (forêt) – Une bonne demi-journée de voyage et 1,5 jour sur place (nuit sur site SOMIVAB ou si terminé plus tôt départ pour Lambaréné – nuit dans un hôtel)
- Jour 12 et 13 : Par route : Départ Biliba (ou Lambaréné) à Sindara – Visite ASI (forêt+scierie) – Une bonne demi-journée de voyage et 1,5 jour sur place (nuit sur site ASI)
- Jour 14 & 15 : Par route : Départ Sindara vers Guetsou direction Mouila (??? km) – Visite CORAWOOD (forêt) – une bonne demi-journée de voyage et 1 jour sur place (retour sur Lambaréné)
- Jour 16 : Retour sur Libreville
- Jour 17 : repos à Libreville et préparation 2ième partie du programme
- Jour 18 et 19 : Par avion : départ Libreville vers Mvengué (Franceville) –
- Location véhicule
- Accueil par ROUGIER – visite scierie et forêt (départ jour 19 dans l'après-midi pour Bambidi)
- Jour 19 (dans l'après-midi) et 20 : récupération par PRECIOUS WOODS pour visite sur leur site (scierie + forêt) à Bambidi
- Jour 21 et 22 : Récupération par SBL – visite Forêt & Scierie SBL vers Lastourville
- Jour 23 : Récupération par EGG – visite Forêt
- Jour 24 & 25 : Récupération par Bonus Harvest : Visite forêt et scierie
- Jour 26 : retour sur Libreville
- Jour 27 : Rencontre avec un expert de la certification PAFC
- Jour 28 : debriefing avec UFIGA et DG membres UFIGA

14. BUDGET DETAILLE DE L'INTERVENTION

Veillez fournir un budget détaillé du projet au format Microsoft Excel (**annexe III du modèle de Convention**) et le joindre à cette candidature. Lorsqu'une partie des fonds du projet sera

issue d'une autre entité que PPECF, veuillez-vous assurer que ces contributions sont clairement identifiées et imputées. Consultez les notes directives pour obtenir des informations sur les catégories de budget. **Le budget doit impérativement être libellé en EURO**

15. CADRE LOGIQUE DE L'INTERVENTION

Veuillez démontrer à l'aide de **l'annexe VIII** que l'intervention s'inscrit bien dans le cadre logique du Programme tel que présenté à l'annexe IX.

CHECKLIST avant envoi à l'adresse email [*ppecf.comifac@gmail.com*](mailto:ppecf.comifac@gmail.com)

Avant d'envoyer votre proposition, veuillez vérifier que votre demande est complète en contrôlant les points suivants :

- Le formulaire (annexe I) de demande et ses annexes (III et VIII) sont complets et remplis conformément aux instructions fournies dans le formulaire de demande.
- Le formulaire de demande (Annexe I) et les annexes (III et VIII) appropriées sont soumis en version électronique (sur format word et excel exclusivement).
- Les trois annexes (I,III et VIII) sont rédigées en français.
- Le budget et les sources de financement escomptées éventuelles sont présentées selon le format du formulaire de demande (annexe III) et libellés en Euros (€).
- Les informations fournies dans le cadre logique de l'intervention (annexe VIII) sont présentées de manière claire et suffisamment détaillées pour faciliter une gestion et un contrôle efficaces du Programme et l'établissement de rapports d'avancement.
- La Charte du Programme (annexe II) applicable au contrat a été étudiée avec attention, si bien qu'avant de s'engager dans la préparation de l'Intervention, votre organisation est informée de ses droits et obligations dans le cas où votre proposition satisfait à l'ensemble des critères d'évaluation administrative et technique et où un contrat est proposé à votre organisation.